

*Questions orales*

diminuer d'autant les sommes qui doivent être versées dans le cadre du RARB et du CSRN pour la campagne agricole de 1991-1992?

**L'hon. Bill McKnight (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, je trouve curieux que le député s'inquiète que j'aie rencontré le premier ministre de la Saskatchewan.

Cela fait partie des responsabilités de notre gouvernement et de ses ministres de rencontrer les premiers ministres des provinces. Le député se rappellera que j'ai rencontré le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard au sujet d'une question très sérieuse.

Le premier ministre de la Saskatchewan a écrit à mon collègue le ministre responsable de la Commission canadienne du blé et à moi le 18 septembre pour exprimer son point de vue sur ce manque à gagner. Le député connaît le contenu de cette lettre, qui a eu une large diffusion. Le premier ministre de cette province a hier soir prononcé un brillant plaidoyer en faveur de l'agriculture dans l'ensemble du Canada, et non pas seulement en Saskatchewan. Nous nous sommes rencontrés à d'autres occasions et nous continuerons de le faire pour répondre aux besoins des agriculteurs.

Le député sait qu'une annonce est imminente et je lui conseille simplement d'attendre. Il sait ce que nous avons fait pour les producteurs par le passé; il l'a reconnu.

• (1430)

**M. Vic Althouse (Mackenzie):** Monsieur le Président, aujourd'hui, à Regina, au cours d'une tribune téléphonique, le premier ministre de la Saskatchewan a laissé entendre qu'une garantie de 5 \$ le boisseau de blé pour les cinq prochaines années avait été donnée. Le ministre peut-il prendre à la Chambre le même engagement?

**L'hon. Bill McKnight (ministre de l'Agriculture):** Comme le sait le député, je ne vais pas contester le mode de calcul du premier ministre de cette province. Mais le député sait aussi que, dans le cadre du RARB, le régime d'assurance-revenu brut conçu par les agriculteurs, les provinces et le fédéral, un prix de quelque 4,15 \$ le boisseau avait été proposé.

\* \* \*

**LE PORT DE CHURCHILL**

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Il sait que les

autorités du port de Churchill distribuent des avis de licenciement pour vendredi de cette semaine, parce que presque tout le grain qui transite par Churchill vient de la Saskatchewan et que, depuis plus de dix jours, plus de 10 000 tonnes de céréales sont immobilisées à Hudson Bay, en Saskatchewan, au lieu d'être acheminées vers le port de Churchill, dont les silos sont presque complètement vides. Comment le gouvernement peut-il dire qu'il tâche de vendre tout le blé qui se trouve là-bas?

**L'hon. Bill McKnight (ministre de l'Agriculture):** Tout d'abord, je ne sais pas si des navires sont disponibles au port de Churchill. Si les néo-démocrates voulaient bien rester tranquilles, nous pourrions tâcher d'en discuter parce que c'est une question importante pour les agriculteurs si ça ne l'est pas pour le député d'Edmonton.

Nous faisons face, à l'heure actuelle, à un arrêt de travail à Thunder Bay. Or, que je sache, nous n'avons pas de navires à Churchill. Je le dis au député, et je sais que les députés de la région desservie par la Commission canadienne du blé en conviendront, la commission a pour mandat de maximiser les rendements pour les producteurs. Elle l'a très bien rempli dans le passé et continuera de le faire.

S'il y a une raison, c'est peut-être que la suggestion du député ne permettrait pas de maximiser les rendements, contrairement à la façon dont la Commission canadienne du blé opère depuis quelques années.

\* \* \*

**LE GATT**

**L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex):** Monsieur le Président, l'Uruguay Round des négociations du GATT entre dans une phase cruciale. Le Canada est dans une situation difficile. Les autres pays exerceront une forte pression sur nous pour que nous cessions d'appuyer l'article XI, qui autorise les programmes de gestion de l'offre dans les secteurs du lait et de la volaille.

Le ministre peut-il assurer aujourd'hui aux producteurs de lait et de volaille du Canada que notre gouvernement ne sera partie à aucune entente du GATT qui ne prévoit pas le maintien et le renforcement de l'article XI de l'accord général?